

Ce document est strictement personnel
et ne peut être utilisé que pour les
démarches à effectuer dans le cadre de
l'accompagnement renforcé mis en
œuvre par le Service Public de l'Emploi



Mission Interministérielle
aux Rapatriés

PASSEPORT
PROFESSIONNEL
POUR
L'EMPLOI

Cachet du service rapatriés

Ce passeport a été délivré le :

Par

à

Mr, Mme, Mlle :

Résidant :

Cachet de l'organisme chargé du suivi
(ANPE, Mission locale, organisme d'insertion)